À Bordeaux, le 06/11/2026

CONTRAT DE CESSION DE DROITS D'AUTEUR

Entre : l'auteur Inès Moreau, demeurant 22 rue du Port, 33000 Bordeaux, ci-après « l'Auteur », et le cessionnaire Maison Dubois SAS, demeurant ou ayant son siège à : 15 avenue Jean Jaurès, 31000 Toulouse.

Article 1 - OEuvre concernée. L'Auteur déclare être titulaire des droits sur l'oeuvre suivante : série de vingt photographies du reportage « Vendanges 2026 », fichiers haute définition numérotés de 1 à 20

Article 2 - Droits cédés. L'Auteur cède au cessionnaire les droits patrimoniaux suivants, qui sont les seuls cédés : droit de reproduction et droit de représentation Tout droit non énuméré ci-dessus n'est pas cédé par le présent contrat.

Article 3 - Domaine d'exploitation. Destination et supports autorisés : site web et catalogue imprimé de la société. Territoire : France. Durée de la cession : cinq ans à compter de la signature

La cession est consentie à titre non exclusif : l'Auteur reste libre d'exploiter l'oeuvre par ailleurs.

Article 4 - Rémunération. En contrepartie de la cession, le cessionnaire verse à l'Auteur : 1 500 euros. Modalités de paiement : virement sous trente jours à réception de facture

Article 5 - Nom de l'Auteur. Le cessionnaire mentionne le nom de l'Auteur lors de chaque exploitation de l'oeuvre.

Fait en deux exemplaires originaux, un pour chaque partie.

Inès Moreau (auteur) et Maison Dubois SAS (cessionnai

Exemple gratuit créé avec mes-modeles.topexemples.fr/cession/droits/